



Site internet uscagnes-handball.fr

Email 6306004@ffhandball.net

Modalités de règlement du club

Cotisations pour l'année 2025-2026

Aucune inscription ne sera réalisée si la totalité de la cotisation n'est pas jointe à ce dossier.

Il est possible de régler :

- Par virement vers le compte CREDIT MUTUEL du Club :

FR76 1027 8079 1000 0203 9040 150 - CMCIFR2A

- En 1 à 3 chèques libellés à l'ordre de l'US CAGNES HANDBALL à remettre à l'entraîneur ou aux dirigeants du club.

Bien inscrire au dos du chèque ou dans le libellé du virement le nom et le prénom du licencié et la catégorie.

- En espèces obligatoirement en une seule fois à remettre à l'entraîneur ou aux dirigeants du club sous enveloppe fermée portant la mention du nom et prénom du licencié et sa catégorie.
- Avec des coupons Sport ou chèques vacances à remettre à l'entraîneur ou aux dirigeants du club sous enveloppe fermée portant la mention du nom et prénom du licencié et sa catégorie.

Réduction de 20€ à partir de la 2^{ème} cotisation.